

# SANTÉ

## PROFESSIONS DE SANTÉ

CNG  
Centre national de gestion

**Arrêté du 31 octobre 2018 portant désignation des membres du jury de l'épreuve d'aptitude organisée au titre de l'année 2018 conformément aux dispositions des articles L. 4111-2 (II), L. 4131-1-1, L. 4141-3-1, L. 4151-5-1, L. 4221-14-1, L. 4221-14-2, R. 4111-17 et R. 4111-18 du code de la santé publique**

NOR : SSAN1830746A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 4111-2 (II), L. 4131-1-1, L. 4141-3-1, L. 4151-5-1, L. 4221-14-1, L. 4221-14-2, R. 4111-17 et R. 4111-18 ;

Vu le décret n° 2007-704 du 4 mai 2007 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2010 modifié fixant les modalités d'organisation de l'épreuve d'aptitude et du stage d'adaptation pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;

Vu l'arrêté du 3 août 2018 portant ouverture de l'épreuve d'aptitude pour l'exercice en France des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen (session 2018),

Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont désignées en qualité de membres du jury de l'épreuve d'aptitude organisée au titre de l'année 2018 les personnes dont les noms suivent :

Pour la profession de médecin, dans la spécialité :

#### *Médecine générale*

M. Christian GHASAROSSIAN (président).

M. Cyrille VARTANIAN.

M. Fouad DAOUDI.

Pour la profession de médecin, dans les autres spécialités :

#### *Chirurgie vasculaire*

M. Laurent CHICHE (président).

M. Frédéric BUREL-DELACOUR-OLIVIER.

Mme Clair VACHERON.

#### *Endocrinologie*

M. Corneliu-Rares HENEGAR (président).

Mme Sophie CHRISTIN, épouse MAITRE.

Mme Nathalie ROUDAUT.

#### *Médecine physique et de réadaptation*

M. Vincent GAUTHERON (président).

M. Jean-Christophe DAVIET.  
Mme Béatrice MEDEE, épouse GUERIN.

*Pédiatrie*

M. Pascal CHASTAGNER (président).  
Mme Isabelle PELLIER, épouse LANDREAU.  
M. Serge LE TACON.

*Psychiatrie*

M. Manuel BOUVARD (président).  
M. Gilles BERTSCHY.  
M. Luc FAUCHER.

*Santé publique*

Mme Véronique MERLE, épouse MANCHON (présidente).  
Mme Sophie GRABAR, épouse RICHARD.  
Mme Claire LAUERIERE.

Pour la profession de pharmacien :

*Pharmacie polyvalente*

M. William COUET (président).  
M. Jérémie BELLIEU.  
M. Philippe BOURGET.

Pour la profession de sage-femme :

Mme Patricia GHILARDI (présidente).  
Mme Michèle RIVIERE.  
Mme Frédérique FALCHIER.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 31 octobre 2018.

*La directrice générale  
du Centre national de gestion,  
DANIELLE TOUPILLIER*